

Courrier 9

23 mai 2022

Mary-Francis et Elisabeth BOUGES  
35, avenue des Tailles  
41350-VINEUIL  
Tél. 02 54 42 54 47

Vineuil, le 18 mai 2022

MAIRIE de VINEUIL

20 MAI 2022

COURRIER  
«ARRIVEE»

<input type="checkbox"/> Dossier complet	0 C	<input type="checkbox"/> Maire	0 C
<input type="checkbox"/> DGS	0 0	<input type="checkbox"/> AR	0 0
<input type="checkbox"/> Admin	0 0	<input type="checkbox"/> HL	0 0
<input type="checkbox"/> Educ/Jeu	0 0	<input type="checkbox"/> LR	0 0
<input type="checkbox"/> Spt/Comm/Cult	0 0	<input type="checkbox"/> TF	0 0
<input type="checkbox"/> Techn/Inform	0 0	<input type="checkbox"/> FHP	0 0
<input type="checkbox"/> PM	0 0	<input type="checkbox"/> MF	0 0
<input type="checkbox"/> Ass.Maire	0 0	<input type="checkbox"/> PL	0 0
<input type="checkbox"/>	0 0	<input type="checkbox"/> JG	0 0

A Monsieur Patrick AZARIAN  
Commissaire Enquêteur

MAIRIE DE VINEUIL

41350 VINEUIL

**OBJET :** Enquête publique parcellaire en vue de délimiter les propriétés du projet d'aménagement de la ZAC Multisites LES REMONDÉES de VINEUIL.

Monsieur,

Dans le cadre de l'Enquête Publique du 6 mai 2022 au 23 mai 2022 portant sur le Projet d'Aménagement de la ZAC Multisites sur le territoire de la commune de VINEUIL, nous tenons à rappeler notre requête déjà adressée les 19 juin 2010, 20 octobre 2011, 17 septembre 2012, 4 et 8 décembre 2015 (copies ci-jointes).

D'une part, cette demande concerne la cession d'une voie d'accès à la rue des Bruyères pour tout véhicule. Cette portion de voie est située à l'angle nord-ouest de notre propriété (lot 79) accolée à la ZAC et à l'extrémité du lotissement des Bruyères. Pour créer un alignement simple et concordant, cette portion de terrain réunit une petite partie du chemin rural actuel et une très faible surface du lot n° 120. La surface nécessaire se situe entre 90 et 115 m<sup>2</sup> suivant l'alignement déterminé.

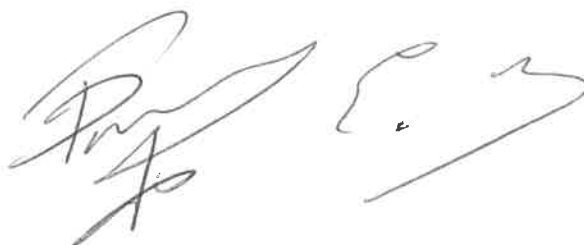
Cette disposition permettra le désenclavement de terrains constructibles allant dans le sens des recommandations de l'urbanisme préconisé, dès la création de la ZAC et par l'opération Bimby à l'initiative d'Agglopolys.

D'autre part, pour favoriser une cohésion harmonieuse des habitants de ce nouveau quartier avec les habitants des pavillons déjà présents, il semble important de maintenir une concordance entre les lieux de vie et leurs espaces naturels comme cela était souligné lors de la création des zones multisites, à savoir, la hauteur maximum des habitations en tenant compte de l'existant, le respect réciproque de l'intimité de chacun.

Nous restons à votre disposition pour vous fournir renseignements et explications complémentaires.

Veillez agréer Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

P.J.  
Cinq lettres et trois plans de situation



**Mary-Francis et Elisabeth BOUGES**  
35, avenue des Tailles  
41350 VINEUIL  
Tél. 02 54 42 54 47

Vineuil, le 08 décembre 2015

A

**Madame Marie-Claude BRAULT**  
**Commissaire Enquêteur Titulaire,**  
**Monsieur Daniel MASSON**  
**Commissaire Enquêteur Suppléant**

**MAIRIE DE VINEUIL**

**41350 VINEUIL**

**OBJET** : *Projet de la ZAC Multisites : LES REMONDEES*

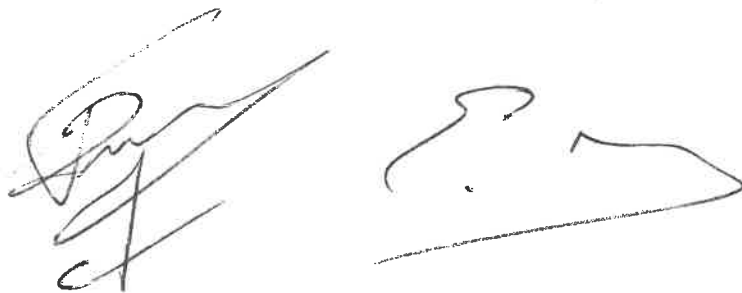
*Madame,  
Monsieur,*

*En complément de notre requête du 04 décembre 2015 concernant le Projet d'Aménagement de la Z.A.C. Multisites des REMONDEES, il est peut être utile et nécessaire de rappeler également la demande mentionnée lors des Requêtes précédentes des 19/06/2010, 20/11/2011 et 17/09/2012, non solutionnée à ce jour.*

*Il s'agit des orientations des ouvertures des maisons futures pour tenir compte du respect de l'intimité des habitations, en vis-vis, déjà existantes. Ce point avait été précisé lors de la réunion de présentation de la Z.A.C. Multisites mais nous formulons le vœu que cette mention figure dans les contrats avec les promoteurs.*

*Nous restons à votre disposition pour vous fournir renseignements et explications complémentaires.*

*Veillez agréer Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.*



**Mary-Francis et Elisabeth BOUGES**  
35, avenue des Tailles  
41350 VINEUIL  
Tél. 02 54 42 54 47

Vineuil, le 04 décembre 2015

A

**Madame Marie-Claude BRAULT**  
**Commissaire Enquêteur Titulaire,**  
**Monsieur Daniel MASSON**  
**Commissaire Enquêteur Suppléant**

**MAIRIE DE VINEUIL**

**41350 VINEUIL**

**OBJET** : *Projet de la ZAC Multisites : LES REMONDEES*

*Madame,*  
*Monsieur,*

*Dans le cadre de l'Enquête Publique du 9 novembre 2015 au 9 décembre 2015 portant sur le Projet d'Aménagement de la ZAC Multisites sur le territoire de la commune de VINEUIL, nous tenons à rappeler notre requête déjà adressée les 19 juin 2010, 20 octobre 2011 et 17 septembre 2012 ( copies ci-jointes).*

*Cette demande concerne le maintien d'une voie d'accès à tout véhicule située à l'angle nord-ouest de notre propriété (lot 79) en limite ou accolée à la ZAC et à l'extrémité du lotissement des Bruyères.*

*Nous restons à votre disposition pour vous fournir renseignements et explications complémentaires.*

*Veillez agréer Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.*



*P. J. Trois lettres et un plan de situation.*

**Mary-Francis et Elisabeth BOUGES**  
35 avenue des Tailles  
41350 VINEUIL  
Tél. 02 54 42 54 47

Vineuil, le 17 septembre 2012

**A Monsieur le Commissaire Enquêteur  
Mairie de Vineuil**

**41350 VINEUIL**

**OBJET** : Révision du P.L.U. et projet de la ZAC Multi sites.

*Monsieur le Commissaire Enquêteur,*

*Dans le cadre de l'enquête sur la révision du plan local d'urbanisation, liée en ce qui nous concerne au projet de la ZAC Multi sites, nous tenons à rappeler, pour notre terrain (lot 79), notre requête.*

*Cette demande concerne le maintien d'une voie d'accès existante à l'arrière (angle nord-ouest) en limite ou accolée à la ZAC et à l'extrémité du lotissement des Bruyères.*

*Nous vous adressons en pièces jointes les copies des courriers du 19 juin 2010 et du 20 octobre 2011 mentionnant nos demandes (maintien d'une sortie et orientation des ouvertures en vis-à-vis des futures maisons).*

*Nous avons prévu de vous rencontrer à l'une des dates que vous avez proposées mais des événements personnels nous en empêchent.*

*Nous restons à votre disposition pour vous fournir renseignements et explications complémentaires.*

*Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Commissaire Enquêteur, l'expression de nos sentiments distingués.*

P. J. 2 lettres



**Mary-Francis et Elisabeth BOUGES**  
35 avenue des Tailles  
41350 VINEUIL  
Tél. 02 54 42 54 47

Vineuil, le 20 octobre 2011-10-21

A **Monsieur Christian MARY**  
**MAIRE DE VINEUIL**  
  
**41350 VINEUIL**

**OBJET** : *Projet de la ZAC Multi-sites. Maintien d'une voie d'accès en sortie Nord-Ouest de mon terrain.*

*Monsieur le Maire,*

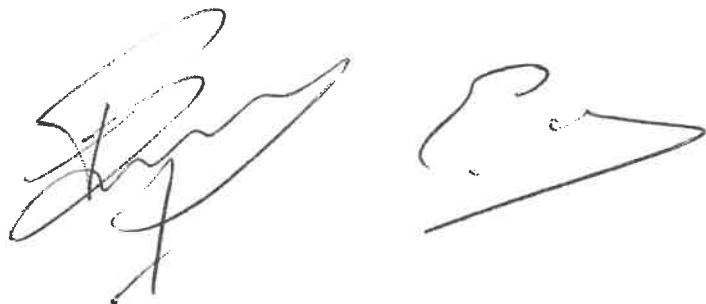
*Lors de la révision du PLU, nous avons adressé un courrier en date du 19 juin 2010 concernant le maintien d'une voie d'accès, aux véhicules de toute sorte, à la sortie Nord-Ouest de mon terrain Lot N° 79.*

*Par ce courrier, nous confirmons notre requête pour la prise en considération de celle-ci par le projet de la ZAC Multi-sites.*

*Par ailleurs, au cours de la réunion de présentation de la ZAC Multi-sites à la salle des fêtes de Vineuil, il était prévu que l'orientation des ouvertures des maisons devait tenir compte du respect de l'intimité des habitations en vis-à-vis déjà existantes.*

*Nous formulons le vœu que cette mention figure dans les contrats avec les promoteurs.*

*Veillez agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de nos sentiments respectueux et dévoués.*



**Mary-Francis et Elisabeth BOUGES**  
35, avenue des Tailles  
41350 VINEUIL  
Tél. 02.54.42.54.47

Vineuil, le 19 juin 2010.

A

**Monsieur Christian MARY**  
**MAIRE DE VINEUIL**

**41350 VINEUIL**

**OBJET** : Révision du PLU – Classement d'une bande de terrain en UB – Maintien d'une voie d'accès en sortie Nord-Ouest.

Monsieur le Maire,

Nous avons pris connaissance, auprès du service concerné, de la révision en cours du PLU.

Avec les informations et les conseils qui nous ont été fournis et par rapport à l'unité actuelle et à venir de notre terrain situé 35 avenue des Tailles, nous sollicitons une modification et une attention particulière sur deux points essentiels :

1- sur le plan de situation de Vineuil, l'ensemble de notre terrain correspond au n° 79. Ce lot 79 est le regroupement des anciens lots n° 251, 410, 429, 442, 524, 526 situés en zone UB et 252, 255 situés en zone IAVh (anciennement NA).

**En conséquence, nous demandons que la bande de terrain enclavée des lots 252 et 255 soit classée en zone UB comme le reste de notre terrain, lot nouveau 79.**

2- notre terrain (lot 79) possède actuellement une sortie à l'arrière (angle Nord-Ouest) qui nous est indispensable et que nous tenons à conserver.

**Nous demandons le maintien de cette voie d'accès aux véhicules de toute sorte.**

Nous nous tenons à votre disposition pour vous fournir renseignements et explications concernant notre démarche.

Veillez agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de nos sentiments respectueux et dévoués.

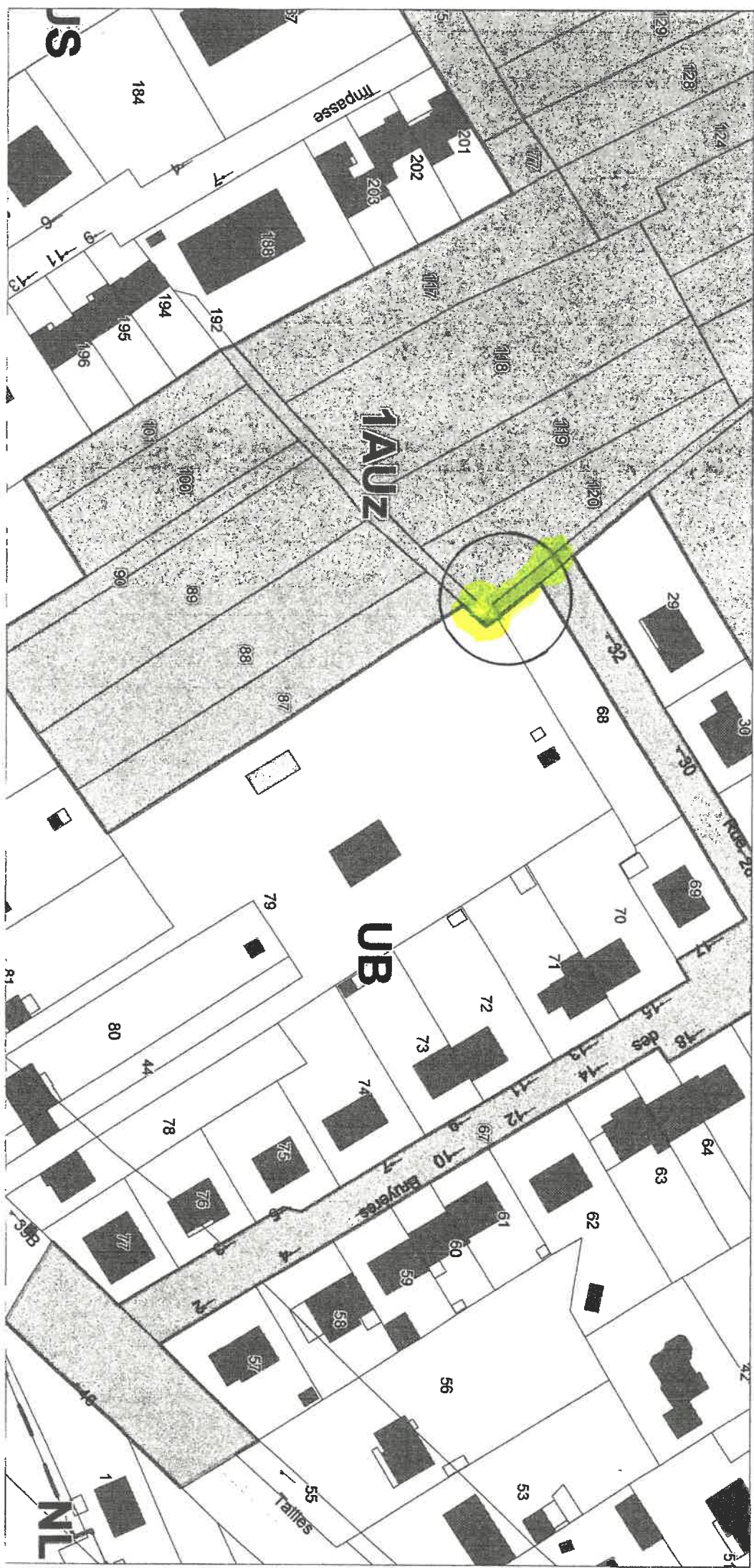
P.J. 6







LES REMONDÉES





DIRECTION GÉNÉRALE DES  
FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

PERIMÈTRE DE ZAC

LES TERRES DE LA HAUTE RUE

LES REMONDEES

PERIMÈTRE DE DUP

Département :  
LOIR ET CHER

Commune :  
VINEUIL

Section : DH  
Feuille : 000 DH 01

Échelle d'origine : 1/1000  
Échelle d'édition : 1/5000

Date d'édition : 05/06/2013  
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC48

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le  
centre des impôts foncier suivant :

BLOIS  
Pôle de Topographie et de Gestion Cadastre  
10, rue Louis Bodin 41028  
41028 BLOIS CEDEX  
tél. 02.54.55.71.51 - fax 02.54.55.70.38  
cfdi.blois@dgifp.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr  
©2012 Ministère de l'Économie et des Finances

